

**ARRÊTÉ**

**du Ministère de l'Éducation et des Sciences de la Fédération de Russie daté du 23 mai 2011 № 1681  
«Sur l'approbation du programme approximatif de la formation des citoyens qui ont exprimé leur  
désir de devenir tuteurs ou curateurs des mineurs ou d'accueillir des enfants restés sans soins  
parentaux dans leur famille dans le cadre d'autres modalités prévues par la législation familiale de  
la Fédération de Russie ».**

Immatriculé au Ministère de Justice de la Fédération de Russie le 27 juillet 2011.  
Numéro d'immatriculation № 21495

En vertu du point 15 des Règles de la sélection, de l'enregistrement et de la formation des citoyens qui ont exprimé leur désir de devenir tuteurs ou curateurs des mineurs ou d'accueillir des enfants restés sans soins parentaux dans leur famille dans le cadre d'autres modalités prévues par la législation familiale de la Fédération de Russie, approuvées par l'arrêté du Gouvernement de la Fédération de Russie daté du 18 mai 2009 № 432 (Recueil de la législation de la Fédération de Russie, 2009, № 21, pages 2572 ; 2010, № 31, page 4257), **j'arrête** :

d'approuver ce programme approximatif de la formation des citoyens qui ont exprimé leur désir de devenir tuteurs ou curateurs des mineurs ou d'accueillir dans leur famille des enfants restés sans soins de parentaux dans le cadre d'autres modalités prévues par la législation familiale de la Fédération de Russie.

Ministre A. Foursenko

**Pièce annexée**

**Programme approximatif de la formation des citoyens qui ont exprimé leur désir de  
devenir tuteurs ou curateurs des mineurs ou d'accueillir dans leur famille des enfants  
restés sans soins parentaux dans le cadre d'autres modalités prévues par la législation  
familiale de la Fédération de Russie.**

**1. Plan d'études approximatif (système d'enseignement avec assiduité obligatoire)**

№	Sujets	Quantité d'heures				Mode de contrôle
		total	y compris			
			Conférences	Séminaires - trainings	Consultations individuelles	
1	L'initiation au cours de la formation des candidats en vue d'adoption.	4	2		2	Entretien structuré
2	Le contenu et les buts du programme de formation des candidats en vue d'adoption.	6	1	3	2	
3	Le problème de la sélection des familles et des enfants. Les besoins d'un enfant accueilli. Les compétences des parents d'accueil / adoptifs (leurs valeurs, connaissances, acquis) relatives à l'éducation de l'enfant accueilli, la motivation	4	1	3		

	des parents d'accueil / adoptifs.					
4	Les particularités du développement de l'enfant.	8	2	6		
5	Les actes de cruauté par rapport à l'enfant, leurs effets sur l'évolution de l'enfant.	4	1	3		
6	Les particularités du développement d'un enfant resté sans soins parentaux.	4	1	1		
7	L'image de la famille en tant qu'un système en évolution. Le rôle de la famille dans la satisfaction des besoins de l'enfant.	20	1	3	16	
8	L'adaptation de l'enfant et de la famille adoptive.	6	1	3	2	
9	Un comportement « difficile » de l'enfant, les moyens de la gestion du comportement « difficile » de l'enfant.	6		4	2	
10	La garantie de la sécurité de l'enfant. La protection de la santé de l'enfant.	4	1	3		
11	Les particularités de l'éducation sexuelle d'un enfant accueilli.	4	1	3		
12	Les rôles parental et professionnel d'une famille d'accueil / adoptive. La coopération de la famille avec des organisations qui prêtent des services aux familles et aux enfants.	4		4		
13	Les bases de la législation de la Fédération de Russie relative au placement familial des enfants restés sans soins parentaux.	4	4			
14	Les résultats du cours de formation, les recommandations finales relatives à l'accueil d'un enfant par la famille.	2			2	
15	Epreuve finale	0,5			0,5	Entretien
16	Total	80,5	16	36	28,5	

## **2. Programme approximatif des sujets**

### **SUJET 1.** L'initiation au cours de la formation des candidats en vue d'adoption.

Les raisons pour lesquelles les enfants restent sans parents. Le contingent des enfants dans des institutions pour les enfants – orphelins et les enfants restés sans soins parentaux (ci-après « une institution pour les enfants – orphelins »).

Une caractéristique générale des modalités du placement familial des enfants restés sans soins parentaux, prévues par la législation familiale de la Fédération de Russie.

Le placement d'un enfant resté sans soins parentaux dans une famille pour son éducation. Les droits et les obligations des employés à l'autorité de tutelle et de curatelle, des opérateurs régional et fédéral de la banque fédérale des enfants restés sans soins parentaux et des organisations déléguées pour la sélection et la formation des candidats en vue d'adoption (ci-après « les organisations de formation des familles adoptives »).

Le déroulement et les étapes de la formation des candidats en vue d'adoption.

Les garanties sociales et les avantages sociaux pour les enfants restés sans soins parentaux, accordés en vertu des législations fédérale et régionale.

Les exigences hygiéniques aux soins de l'enfant et les exigences pour l'alimentation.

Les aspects médicaux des soins de l'enfant selon son âge, l'état de santé et le niveau du développement de l'enfant.

Les services d'accompagnement médical, social, psychologique et pédagogique qui sont prêtés à la famille après l'arrivée de l'enfant par une organisation (ci-après « une organisation d'accompagnement ») en collaboration avec l'autorité de tutelle et de curatelle.

Les exigences générales aux conditions de vie et de logement, à l'organisation de la vie quotidienne de l'enfant dans une famille, aux soins de l'enfant. Les bases de l'éducation de l'enfant en sécurité.

L'organisation du suivi de l'éducation de l'enfant dans sa famille d'accueil / adoptive.

Un entretien structuré : « Est-ce que la famille est prête à accueillir un enfant resté sans soins parentaux? » a lieu à la fin des études du premier sujet selon la bonne volonté des candidats en vue d'adoption. Durant cet entretien la motivation de la famille, ses souhaits, ses ressources sont traités (le contexte matériel, social et psychologique de la famille).

## **SUJET 2.** Le contenu et les buts du programme de formation des candidats en vue d'adoption.

Le contenu et les buts du programme de formation des candidats en vue d'adoption.

La notion d'un training psychologique de formation.

Les méthodes d'un training psychologique de formation.

Les particularités et le déroulement de la formation et de l'évolution par training des candidats en vue d'adoption qui suivent le cours de formation pour les familles adoptives (ci-après « les participants au training »).

Le contenu d'un training psychologique de formation.

Les règles de la participation au training dans un groupe.

La présentation des participants.

Les espérances et les craintes des participants au training.

**SUJET 3.** Le problème de la sélection des familles et des enfants. Les besoins d'un enfant accueilli. Les compétences des parents d'accueil / adoptifs (leurs valeurs, connaissances, acquis) relatives à l'éducation de l'enfant accueilli, la motivation des parents d'accueil / adoptifs.

Le problème de la sélection des familles et des enfants ( les sentiments des candidats en vue d'adoption et des enfants restés sans soins parentaux pendant l'attente de l'attribution d'un enfant).

Les démarches du recueil d'un enfant resté sans soins parentaux, de son placement dans une institution pour les enfants –orphelins, de sa rencontre avec des candidats en vue d'adoption.

Les besoins et le développement d'un enfant (la sécurité, la santé, l'éducation, le développement intellectuel, l'attachement, le développement affectif, l'identité, des relations stables au sein de la famille d'accueil / adoptive, l'adaptation sociale – l'assimilation des règles et des normes de comportement, des rôles sociaux, la communication avec des enfants du même âge et avec des adultes, l'autonomie – les acquis de la vie quotidienne, les acquis hygiéniques). Est-ce que la famille d'accueil / adoptive comprend la nécessité d'assurer ces besoins de l'enfant?

L'évaluation par la famille d'accueil / adoptive de ses capacités d'assurer les besoins de l'enfant compte tenu de ses conditions de vie (l'éloignement des organisations qui prêtent des services aux familles, les conditions de vie et de logement de la famille, les revenus de la famille) et compte tenu des particularités de leur système familial.

Les compétences des candidats en vue d'adoption relatives à l'éducation de l'enfant. La nécessité de l'évaluation de leurs compétences par la famille même. Les moyens de la reconstitution des compétences manquantes.

Les connaissances et le savoir-faire nécessaires pour les candidats en vue d'adoption.

**SUJET 4.** Les particularités du développement de l'enfant.

Le développement psychique de l'enfant compte tenu de son âge.

La notion de la situation sociale du développement de l'enfant, l'activité principale de l'enfant, les acquisitions nouvelles, les périodes de crise dans le développement de l'enfant. Les domaines essentiels du développement de l'enfant ( physique, affectif, intellectuel, social, sexuel), leur corrélation.

Une caractéristique générale de différentes périodes du développement de l'enfant selon l'âge (la petite enfance, l'enfance précoce, l'enfance préscolaire, l'enfance scolaire (7-10/11 ans), l'adolescence, la jeunesse).

Le rôle des besoins psychologiques dans la construction d'une personnalité : l'attachement, la sécurité, l'identité.

Le respect des particularités individuelles, culturelles et ethniques de l'enfant.

**SUJET 5.** Les actes de cruauté par rapport à l'enfant, leurs effets sur l'évolution de l'enfant.

Les types des actes de cruauté (la négligence des besoins de l'enfant, une violence physique, psychologique et sexuelle), leurs effets sur l'évolution physique, affective, intellectuelle, sociale et sexuelle de l'enfant.

L'irrégularité du développement. Les notions de la « déficience mentale » et du « retard du développement psychique ». Leurs différences.

La dichotomie « victime – agresseur ». La notion du syndrome des troubles post-traumatiques de stress. « Le caractère fragmentaire » en tant qu'une particularité de la conscience post-traumatique.

La famille en tant qu'une source principale du bien-être psychologique de l'enfant avec des particularités dans le développement.

Le point de vue des candidats en vue d'adoption sur leurs capacités d'éduquer un enfant qui a subi un acte de cruauté.

#### **SUJET 6.** Les particularités du développement d'un enfant resté sans soins parentaux.

Le besoin de l'attachement, l'identité en tant que la base d'une bonne évolution de l'enfant. Le rôle des parents et de la famille biologique dans la vie de l'enfant. L'élimination des stéréotypes concernant la perception de leur rôle dans la vie de l'enfant.

Les origines, les manifestations et les conséquences de la carence affective d'un enfant resté sans parents. Les conséquences de la carence pour l'attachement et l'identité de l'enfant resté sans soins parentaux.

Les types des « troubles de l'attachement » (les notions d' « un attachement négatif (névrotique) », « un attachement ambivalent », « un attachement évitant », « un attachement désorganisé »).

La notion « du chagrin et de la perte » dans la vie d'un enfant resté sans soins parentaux. Les particularités psychologiques et les phases du chagrin de l'enfant lié à la perte de la famille (un choc, le bouleversement et la méfiance, la négation, la phase de colère et de mélange de sentiments, une dépression, l'acceptation).

**SUJET 7.** L'image de la famille en tant qu'un système en évolution. Le rôle de la famille dans la garantie de la satisfaction des besoins de l'enfant.

Ce sujet est traité de façons différentes : un training éducatif psychologique, des devoirs à domicile, des questionnaires, des consultations individuelles et familiales des candidats en vue d'adoption avec les membres de leurs familles.

Les particularités de la communication et l'interaction au sein d'une famille : la carte familiale, l'intimité affective, l'hierarchie familiale, les rôles dans une famille, les règles de la vie familiale.

L'attitude parentale envers l'enfant, son influence sur la construction de la personnalité et le caractère de l'enfant.

Les patterns de l'interaction familiale.

La stabilité des relations familiales des candidats en vue d'adoption, les voies possibles de leur évolution.

L'histoire familiale et sa discussion.

Le génogramme familial. La discussion avec des candidats en vue d'adoption sur la répartition des rôles dans une famille.

Les facteurs – causes de stress et les procédés familiaux de la réaction aux situations de stress.

Les liens sociaux de la famille des candidats en vue d'adoption. « Le système de l'appui » et les ressources de la famille.

La situation personnelle actuelle des candidats en vue d'adoption, son influence potentielle sur le placement d'un enfant dans leur famille.

L'organisation de la vie de la famille : le mode de vie, des traditions familiales.

Les manières familiales et individuelles de la prise des décisions.

L'expérience de l'éducation des enfants biologiques et accueillis dans la famille des candidats en vue d'adoption.

La compréhension des problèmes dans leur famille, de leurs possibilités, de leurs ressources, de leurs points forts et faibles par tous les membres de la famille des candidats en vue d'adoption.

Le jugement porté sur soi-même par les candidats en vue d'adoption.

L'élaboration du schéma des relations dans la famille.

Le rôle de la coopération entre les membres de la famille des candidats en vue d'adoption pour l'éducation d'un enfant.

#### **SUJET 8. L'adaptation de l'enfant et de la famille adoptive.**

Une caractéristique générale des problèmes personnels et des crises que les parents d'accueil / adoptifs éprouvent suite à l'arrivée d'un enfant adopté.

Les particularités de l'attente des familles d'accueil / adoptive. Les craintes, les angoisses et les déceptions des adultes durant l'adaptation. La préparation des parents proches / éloignés à l'arrivée d'un enfant adopté.

Des erreurs typiques dans l'éducation au sein d'une famille d'accueil / adoptive. Les problèmes de la distinction de la perception du comportement des enfants biologiques et accueillis. Les différences dans la gestion du comportement d'un enfant grandi dans une famille et d'un enfant accueilli. Le problème de la distinction de l'interprétation des consignes des parents par les enfants biologiques et adoptés.

Les moyens qui aident à surmonter des difficultés, à apaiser des situations tendues et l'angoisse. Les recherches des issues aux conflits, l'atténuation du comportement difficile des enfants. Les méthodes de l'autorégulation affective.

Les phases de la période d'adaptation. Les particularités de l'adaptation de l'enfant durant la première année de sa vie dans la famille d'accueil / adoptive. Les sentiments et les émotions d'un enfant arrivant dans la famille. Les moyens de surmonter les difficultés de l'adaptation.

Les buts de la famille d'accueil / adoptive pendant l'adaptation de la famille et de l'enfant (une nouvelle répartition des rôles, l'attention aux particularités personnelles de l'enfant, l'initiation de l'enfant aux règles et aux traditions de sa famille d'accueil / adoptive, l'organisation du quotidien, des études, des loisirs, de la protection de la santé, de la communication avec des proches et des enfants).

La nécessité du secret d'adoption. Ses avantages et difficultés réels et illusoire. Les conséquences éventuelles du secret de l'adoption. Comment on peut dire à l'enfant qu'il est adopté?

L'évolution du système familial après l'arrivée de l'enfant et selon son âge. Les prévisions de ces modifications.

La méthode « Le livre sur la vie de l'enfant », sa rédaction par la famille d'accueil / adoptive (cette méthode permet à l'enfant de reconstituer les étapes principales de sa vie depuis la naissance jusqu'à présent, d'accepter la perte de sa famille biologique et de comprendre sa place dans sa nouvelle famille). L'aide des spécialistes dans la composition du « Livre de la vie de l'enfant ».

**SUJET 9.** Un comportement « difficile » de l'enfant, les moyens de la gestion du comportement « difficile » de l'enfant.

Les types du comportement « difficile » de l'enfant adopté : le vol, le mensonge, l'agression, la mendicité, le vagabondage, l'envie d'éviter l'intimité, un comportement ambivalent, l'usage de l'alcool, des stupéfiants, l'abus de médicaments). Les causes de ce comportement, les moyens de les surmonter.

Les méthodes de l'éducation de l'enfant. L'efficacité et l'admissibilité des punitions de l'enfant. Les critères de l'évaluation des méthodes de l'éducation de l'enfant.

L'acquisition de valeurs morales par un enfant. Les causes du retard de l'acquisition des valeurs éthiques et sociales par un enfant. La compréhension par la famille d'accueil / adoptive du processus de la formation de la capacité de l'enfant d'évaluer son comportement de point de vue éthique, les facteurs – causes du retard.

La compréhension par la famille d'accueil / adoptive comment leur expérience personnelle influe sur leur attitude envers les enfants ayant un comportement « difficile ». La compréhension de leur points faibles. Comment les spécialistes peuvent aider à gérer un comportement « difficile » de l'enfant.

**SUJET 10.** La garantie de la sécurité de l'enfant. La protection de la santé de l'enfant.

La création de bonnes conditions de sécurité pour l'éducation de l'enfant dans la maison et hors la famille selon l'âge de l'enfant et son expérience personnelle ( la vie dans une institution pour les enfants – orphelins et les enfants restés sans soins parentaux; la négligence de la part de la famille biologique ; le vagabondage).

Les manières du comportement non dangereux de l'enfant dans les situations quand des actes de cruauté envers lui sont possibles.

La prévention des risques des actes de cruauté envers l'enfant dans une famille d'accueil / adoptive.

La protection de la santé de l'enfant, la vie saine.

**SUJET 11.** Les particularités de l'éducation sexuelle d'un enfant accueilli.

Les régularités d'âge et les particularités du développement psychologique et sexuel d'un enfant. La différence entre la manifestation normale de la sexualité infantile et le comportement sexualisé.

Le développement psychologique et sexuel en tant qu'un aspect du développement ontogénétique de l'enfant. La construction de l'identité sexuelle de l'enfant. La conscience de l'enfant de son rôle et de son appartenance sexuels. Les méthodes et les manières de l'éducation sexuelle dans une famille.

L'éducation sexuelle dans une famille d'accueil / adoptive. Le rôle des enfants du même âge, des parents, des pédagogues et des médias dans la construction de l'identité sexuelle d'un enfant. La motivation et l'aspect moral de l'activité sexuelle d'un adolescent.

La protection de l'enfant contre les violences sexuelles.

**SUJET 12.** Les rôles parental et professionnel d'une famille d'accueil / adoptive. La coopération de la famille avec des organisations qui prêtent des services aux familles et aux enfants.

Les fonctions parentale et professionnelle d'une famille d'accueil.

La constitution de la motivation pour la coopération de la famille d'accueil et de l'organisation d'accompagnement.

L'attitude de la famille d'accueil envers les parents et la famille biologique de l'enfant accueilli, leur coopération.

Le schéma de la coopération des participants au placement de l'enfant dans une famille (les parents et la famille biologique – l'organisation de suivi – la famille d'accueil).

La coopération des familles d'accueil entre elles et avec d'autres organisations qui prêtent des services aux familles.

**SUJET 13.** Les bases de la législation de la Fédération de Russie relative au placement familial des enfants restés sans soins parentaux.

La situation juridique des enfants restés sans soins parentaux.

Les motifs juridiques du placement familial d'un enfant resté sans soins parentaux pour son éducation.

Les modalités du placement familial : l'adoption, la tutelle. Les types de la tutelle (à titre onéreux ou gratuit). Les différences entre les modalités du placement familial.

Les exigences prévues par législation de la Fédération de Russie relatives aux candidats en vue des familles d'accueil selon les modalités du placement familial. Les documents nécessaires pour l'obtention de l'agrément selon les modalités du placement familial des enfants.

Les droits et les obligations des candidats en vue de la famille d'accueil / adoptive.

Le règlement du placement familial des enfants restés sans soins parentaux pour leur éducation.

Les recherches et le choix d'un enfant. Le règlement de la coopération avec les autorités de tutelle et de curatelle, les banques régionale et fédérale des données des enfants restés sans soins parentaux, les institutions pour les enfants-orphelins. Les visites des institutions pour les enfants – orphelins, les fonctions de l'administration de l'institution. La possibilité d'un examen médical indépendant de l'enfant.

L'ordre de l'établissement des documents relatifs à l'enfant qui sera placé dans une famille selon les modalités du placement familial par les autorités de tutelle et de curatelle.

Les modalités de la tutelle à titre onéreux : la famille d'accueil / patronat, leurs différences. Les droits des parents d'accueil et des éducateurs en patronat, la conclusion du contrat. L'assurance matérielle des familles d'accueil / patronat, les avantages.

La prise de la décision d'adoption par le tribunal. La rédaction et la présentation de la demande en vue d'adoption au tribunal. Le secret d'adoption. La possibilité et les conséquences de la modification du nom, du prénom, du patronyme, de la date et du lieu de naissance de l'enfant.

La liste de documents de l'enfant que l'autorité de tutelle et de curatelle remet à la famille d'accueil / adoptive.

Les documents de l'enfant et l'établissement des documents de l'enfant par l'adoptant ou le tuteur après l'entrée en vigueur de la décision relative au placement familial de l'enfant.

La protection des droits extrapatrimoniaux et patrimoniaux de l'enfant.

Les règles de suivi des conditions de vie et de l'éducation de l'enfant dans la famille d'accueil / adoptive. L'ordre de la présentation des rapports annuels relatifs aux biens de l'enfant par les tuteurs.

Les obligations et les droits des citoyens, des autorités de tutelle et de curatelle concernant la coopération dans le suivi de l'éducation de l'enfant, l'aide à l'éducation de l'enfant dans la famille d'accueil / adoptive.

Les effets de droits de l'adoption, de la tutelle – les droits et les obligations extrapatrimoniaux et patrimoniaux des parents, des enfants et d'autres membres de la famille dans le cas de l'adoption de l'enfant, dans le cas de la tutelle de l'enfant, y compris à titre onéreux.

Les mesures du soutien social des familles d'accueil / adoptive et des enfants qui y sont accueillis, prévues par la législation de la Fédération de Russie et les législations des sujets de la Fédération de Russie. Les allocations destinées à l'entretien de l'enfant accueilli dans la famille selon les modalités du placement familial.

Les responsabilités des parents d'accueil / adoptifs.

L'ordre de la réparation des dommages causés par l'enfant à la famille d'accueil, par la famille d'accueil à l'enfant, par des tiers à la famille d'accueil et à l'enfant.

Les voies de renseignement de la famille d'accueil / adoptive au sujet des services sociaux pour les familles d'accueil / adoptives les plus proches de leur domicile.

Les effets de l'infirmité de l'adoption et de la tutelle.

L'ordre de l'appel des décisions prises par les autorités de tutelle et de curatelle, par les tribunaux fédéraux de droit commun de la Fédération de Russie.

**SUJET 14.** Les résultats du cours de formation, les recommandations finales relatives à l'accueil d'un enfant par la famille.

La discussion au sujet des résultats du cours de formation des candidats en vue d'adoption, des devoirs à domicile, des questionnaires, des lectures prévues durant le cours de formation.

L'évaluation de la compréhension du cours de formation.

L'élaboration d'une conclusion finale relative à la maturité de la famille d'accueil / adoptive pour l'accueil d'un enfant.

### **3. Les exigences au niveau des compétences des candidats en vue d'adoption / de la famille d'accueil qui ont bien assimilé ce programme approximatif.**

3.1. Les candidats en vue d'adoption qui ont bien assimilé ce programme approximatif doivent à la fin des cours avoir une notion claire sur

Le système de la protection des droits des enfants ; les modalités du placement familial des enfants ; la coopération de l'organisation de formation des candidats en vue d'adoption / famille d'accueil avec l'organisation d'accompagnement et la famille d'accueil / adoptive durant la préparation du placement de l'enfant et après l'arrivée de l'enfant ; l'aide financière aux familles d'accueil.

La responsabilité pour la vie, la santé, l'éducation et l'épanouissement de l'enfant que les familles d'accueil / adoptive assument en accueillant un enfant resté sans soins parentaux.

L'enfant resté sans soins parentaux, ses besoins pour un bon développement, les soins de l'enfant.

Les règles d'une éducation à la sécurité de l'enfant, selon son âge, son expérience personnelle, les besoins de son développement, les garanties de la sécurité à la maison et dehors – dans la rue, dans des lieux publics.

La famille en tant qu'un système en évolution qui s'adapte aussi à l'arrivée de l'enfant.

Les compétences éducatives (les valeurs, les connaissances, les acquis) nécessaires à un parent d'accueil / adoptif.

L'ordre de la communication de l'enfant avec ses parents et sa famille.

3.2. Les candidats en vue d'adoption qui ont bien assimilé ce programme approximatif doivent à la fin des cours connaître :

Leurs droits et obligations en tant qu'une famille d'accueil / adoptive relativement à l'enfant et à l'organisation d'accompagnement.

Le niveau de l'évolution de l'enfant dans de différents groupes d'âge.

L'importance de répondre aux besoins de l'identité de l'enfant et de l'attachement affectif comme fondamental pour son bon développement.

Les causes, les manifestations et les conséquences des carences affectives.

L'impact de l'expérience personnelle de l'enfant : la privation, la maltraitance, la négligence des besoins, la séparation de la famille sur le développement psychophysique et le comportement de l'enfant.

Les étapes et les particularités du chagrin, les possibilités de fournir une aide à l'enfant à différents stades du chagrin.

Les particularités de l'adaptation de l'enfant dans la famille d'accueil / adoptive.

L'impact de l'expérience personnelle des parents d'accueil / adoptifs sur leur attitude envers le comportement difficile des enfants.

Les règles sanitaires et hygiéniques et les normes de l'éducation des enfants dans une famille.

Les façons de former des compétences sociales et quotidiennes de l'enfant selon son âge, son expérience personnelle et les particularités du développement.

Les particularités du développement psychosexuel de l'enfant selon son âge, les méthodes et les techniques de l'éducation sexuelle de l'enfant dans une famille.

3.3. Les candidats en vue d'adoption qui ont bien assimilé ce programme approximatif doivent à la fin des cours être capables de :

Utiliser les nouvelles connaissances pour analyser leurs propres compétences éducatives, comprendre et évaluer leur état de maturité, leurs ressources et leurs limites à la fois personnelles et familiales, pour accueillir un enfant resté sans soins parentaux pour son éducation.

Voir les possibilités de la compensation, de la formation et de l'amélioration de leurs compétences éducatives pour éduquer un enfant accueilli.

Considérer le comportement difficile de l'enfant dans le contexte de l'environnement et de son expérience traumatisante précédente.

Choisir comment répondre à un comportement difficile de l'enfant selon les particularités de son développement, son expérience personnelle et la situation actuelle.

Comprendre la nature de leurs sentiments au sujet du comportement difficile de l'enfant.

Etre prêt à apporter son soutien à l'enfant qui éprouve du chagrin et souffre de la perte.

Prévenir le risque des actes de cruauté envers l'enfant dans leur famille.

Évaluer le risque potentiel pour la vie, la santé et le bien-être psychologique de l'enfant et créer un environnement de sécurité qui exclut le traumatisme à domicile.

Surmonter les schémas de pensée associés à la perception de la place des parents et de la famille biologique dans la vie de l'enfant.

Prévoir l'évolution de leur système familial après l'arrivée de l'enfant resté sans soins parentaux.

Comprendre le lien entre les besoins du développement de l'enfant resté sans soins parentaux et les capacités de leur famille.

Évaluer la ressource éducative dans leur famille.

Etre prêt à coopérer avec d'autres membres de la famille pour l'éducation de l'enfant.

S'orienter dans le système de l'assistance professionnelle et de soutien des enfants restés sans soins parentaux et des familles d'accueil / adoptives.

Veiller à la santé de l'enfant.

Respecter la confidentialité à l'égard de l'enfant.

Comprendre la différence entre la manifestation normale de la sexualité infantile et le comportement sexualisé.

#### **4. Epreuve finale**

L'épreuve finale pour les candidats en vue d'adoption se déroule comme un entretien à la fin du cours de la formation des candidats en vue d'adoption et se termine par la délivrance d'un document de fin des études.